

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 05 mars 2026

Délibération n°2026/020

Objet : Projet de santé : Équipe de soins primaires Nessa (ESP Nessa)

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
En exercice	Présents	Votants	
46	24	25	
Pour	Contre	Abstentions	
25	-	-	
Présents : ACQUAVIVA Stella – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : ROMANI Sylvie a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CASTELLANI Jean-René – CUBADDA Charles – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARTELLI Camille – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 27/02/2026 Et affichée le : 27/02/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 11/03/2026	

Le Président rappelle au Conseil communautaire que la commune de Nessa a élaboré un projet d'ESP visant à structurer et à renforcer l'offre de soins de premier recours sur le territoire. Ce projet est soumis au Conseil afin de recueillir son soutien préalable à son dépôt auprès de l'ARS.

Pour rappel, la Communauté de communes souhaite développer un maillage médical équilibré à l'échelle intercommunal et a approuvé la création d'un poste de chargé de projet « santé territorial » afin mettre en cohérence les projets.

Le projet ESP Nessa rassemble 16 professionnels de santé et a été structuré en partenariat avec l'ARS, les URPS Infirmiers, Médecins Libéraux, pharmaciens de Corse et le CIAS afin qu'il intègre et enrichisse le Contrat Local de Santé 2 (CLS2) signé le 14 février 2024.

Ainsi, la zone d'intervention couvrant NESSA, CATERI, AVAPESSA, FELICETO, SPELONCATO, SANT'ANTONINO, OCCHIATANA, BELGODERE, VILLE-DI-PARASO, VALLICA, OLM-CAPELLA, PIOGGIOLA, MAUSOLEO, MURO, PIETRALBA, PALASCA, COSTA, LAMA, NOVELLA, URTACA répond non seulement à l'objectif de réduire l'impact de la désertification médicale du territoire de l'axe stratégique 4 du CLS2 mais aura aussi pour effet de désengorger l'accès au soin sur le bassin de vie de L'Île-Rousse et profitera donc à l'ensemble de la population intercommunale.

En plus de pallier le manque de prise en charge, le choix de privilégier des actions à destination des 65 ans et + souffrant de pathologie, d'hypertension artérielle, de diabète et d'accompagner la fin de vie répond parfaitement à l'axe 1 du CLS2 Accompagnement /prise en charge des personnes vulnérables en favorisant une société inclusive pour les PA/PH.

Enfin, la volonté affirmée d'améliorer la couverture vaccinale du micro-territoire vient enrichir les actions portées dans le cadre de l'axe 3 Prévention et promotion de la santé du territoire. Ce dernier permet, par ailleurs, d'envisager la signature d'une convention CIAS / ESP Nessa pour accompagner les personnes inscrites dans un plan personnalisé de soin (PPS) à l'ouverture de leurs droits sociaux.

Il précise que ce projet, fondé sur l'analyse des besoins locaux et des ressources existantes, ne se substitue pas aux dispositifs en place mais vise à renforcer la coordination, améliorer l'accès aux soins et créer une véritable valeur ajoutée pour le territoire et ses habitants.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré :

- **EXPRIME** son soutien plein et entier au projet d'ESP de Nessa et affirme sa volonté d'accompagner activement sa mise en œuvre sur le territoire.

Fait à L'Île-Rousse, le 05 mars 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

